



Opération Nez Rouge

Horaire des services administratifs

Affectation des élus municipaux

Route Cameron

Paulin Nappert

Collecte des ordures et récupération

Service des travaux public et de l'ingénierie

Exposition 2003

Line Gagnon, agente de développement culturel

Pont de Sainte-Marie, état du projet

La rédaction

Revue de l'année

La rédaction

Bibliothèque Honorius-Provost

Jacques Filiatrault, bibliothécaire

Certificat-cadeau

Festival La Gigue en Fête 2003

Conseil en bref

Chantale Faucher, greffière adjointe

Horaire du temps des Fêtes

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Budget et immobilisations 2003

Service des finances

Séance spéciale du conseil Adoption du budget 2003

Arold Guay, maire

**PROCHAINE RÉUNION
DU CONSEIL :**
Le lundi 13 janvier 2003, 20 h

ISSN 1492-9279

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
4^e trimestre 2002

Impression • Dynamiques, Centre d'imprimerie,
Sainte-Marie Bce

Graphisme, rédaction et coordination de projet



Joyeuses Fêtes!

Le Conseil municipal et les employés de la Ville s'unissent à moi pour vous souhaiter un période des Fêtes empreinte de bonheur et de sérénité et une année 2003 heureuse et prospère.

Harold Guay, maire



UNE PRÉSENTATION DE :
Société de l'assurance automobile

Québec

PARRAIN

DEPUIS 1985

Desjardins

Assurances générales des caisses Desjardins

COMMUNAUTAIRE PROVINCIAL ASSUREUR OFFICIEL

Du 6 au 23 décembre
et du 26 au 31 décembre

Opération Nez Rouge

387-6444

Au profit du Groupe d'accompagnement Jonathan et du festival La Gigue en Fête

HORAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Veillez noter que tous les services administratifs de la Ville, incluant la Sécurité municipale et les Travaux publics, seront fermés du 21 décembre au 5 janvier inclusivement.

Pour toute urgence NON MÉDICALE, vous pouvez composer le 387-6111.

AFFECTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Afin d'assurer un fonctionnement harmonieux de l'appareil municipal, les élus se sont répartis les fonctions et les dossiers qui requièrent leur présence ou pour lesquels leur présence est souhaitable.

Fonction, comité ou organisme	Conseiller
Maire suppléant	Rosaire Simoneau
MRC (substitut)	Rosaire Simoneau
Urbanisme	Dany Bilodeau Patrice Cossette
Loisirs, culture et tourisme	Paulin Nappert Dany Bilodeau
Finances	Yves Chassé Germain Blais
Travaux publics	Paulin Nappert Yves Chassé
Relations de travail.....	Rosaire Simoneau Germain Blais
Sécurité publique, incendie, protection civile	Paulin Nappert Patrice Cossette
Corporation de développement économique	Germain Blais

Communications	Yves Chassé
Office municipal d'habitation	Rosaire Simoneau Yves Chassé
Para-municipal :	Yves Chassé
Vigilance, site d'enfouissement	
Carrefour Jeunesse-Emploi	
Véloroute SAMAR	

Dossiers spéciaux	Délégués (es)
CHSLD	Rosaire Simoneau
Véloroute (asphaltage)	Patrice Cossette Germain Blais
Santé.....	Patrice Cossette Rosaire Simoneau
Odeurs	Paulin Nappert Patrice Cossette
Jeunes	Reporté
Aînés.....	Rosaire Simoneau
Politique familiale	Dany Bilodeau
Salle de spectacle (PBV)	Rosaire Simoneau
Gigue en Fête.....	Reporté



ROUTE CAMERON

Aujourd'hui connu sous le nom de « route Cameron », la route reliant la rue Notre-Dame au rang Saint-Gabriel s'appelait autrefois « route Vaillancourt ». Elle devait son nom à Édouard Vaillancourt, propriétaire d'une terre du côté nord de la route. Ce dernier vendit sa terre à M. Ernest Gagnon, pour devenir ensuite la propriété de la famille Dulac.

La route reçut le nom de « Cameron » un peu par hasard. Baptiste Cameron demeurant au coin de ladite route, à l'emplacement du dépanneur actuel, les gens avaient pris l'habitude de dire « la route au coin chez Cameron ». Avec le temps et les générations, la route est tout simplement devenue « route Cameron ».

Baptiste est né à St-Anselme en 1868 et il épouse Joséphine Marceau à St-Lazare le 10 novembre 1890. Le couple eût cinq enfants dont les quatre premiers sont nés à St-Anselme. Seul le petit dernier vit le jour à Ste-Marie.

Paulin Nappert, conseiller

Pour en savoir plus sur la famille Cameron, consultez le site de la Ville dans la section « Dernières nouvelles ».

COLLECTE DES ORDURES ET RÉCUPÉRATION

Collecte du mercredi, 25 décembre : devancée au lundi, 23 décembre 2002

Collecte du mercredi, 1^{er} janvier : devancée au lundi, 30 décembre 2002

Collecte sélective (récupération)
Aucun changement à l'horaire

Les collectes auront lieu les 23 et 30 décembre 2002.

Récupération des sapins de Noël

Du 6 au 11 janvier 2003 inclusivement, nous vous invitons à venir les déposer au garage municipal au 484 boulevard Lamontagne aux heures normales d'ouverture. Veuillez enlever toutes les décorations et particulièrement les glaçons.

Site de récupération

Fermé du 21 décembre 2002 au 5 janvier 2003 inclusivement.



EXPOSITIONS 2003

Du 1^{er} au 9 novembre 2002 se tenait chez Ogilvy à Montréal, l'exposition de la Société de pastel de l'Est du Canada. Parmi une centaine d'exposants, Marylène Faucher, artiste-peintre mariveraine, y a remporté le premier prix dans la catégorie « Abstraction ». Toutes nos félicitations! Sous le thème « Vents d'émotions », Marylène exposera ses œuvres à la bibliothèque Honorius-Provost de janvier à avril 2003. Récipiendiaire de plusieurs prix et ayant à son actif de nombreuses expositions, elle saura encore une fois nous émerveiller.

En janvier, l'exposition des artistes mariverains qui se tenait dans le hall de l'hôtel de ville depuis la fin de septembre 2002, fera place à une exposition de photos historiques. Une belle occasion de renouer avec nos racines.

Line Gagnon, agente de développement culturel



PONT DE SAINTE-MARIE

État du projet

Le projet avance selon l'échéancier. Voici les principales étapes à compléter d'ici la mise en service prévue pour novembre 2004 :

Décembre 2002 : ouverture des soumissions suite à l'appel d'offres émis en novembre

Début 2003 : émission du certificat d'approbation du ministère de l'Environnement

Janvier à mai 2003 : poursuite des expropriations

Mai à décembre 2003 : début de la construction du pont

Automne 2003 : déplacement des services publics (électricité, gazoduc, égout, aqueduc, etc.)

Mai à novembre 2004 : construction des approches et de la route donnant accès au pont

Novembre 2004 : mise en service du nouveau pont

Revue de l'année

Les événements sont cités selon leur ordre de publication dans le Lien mariverain. Il peut donc y avoir un certain décalage par rapport à la date réelle où est survenu l'événement.

Note : sauf mention contraire, les expositions mentionnées ici ont eu lieu dans le hall de l'hôtel de ville.

Implantation d'un nouveau logiciel de géomatique au service d'Urbanisme



Décembre 2001

Publication du budget et des immobilisations 2002



Le « Service des loisirs et des parcs » devient le « Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire »



Forum 2002 de l'industrie touristique mariveraine

32^e tournoi Bantam Philippe Gosselin Shell; on y accueille une équipe de France et une du Mexique



Janvier / Février

Mars

Notre bibliothécaire, Caroline Dion, nous quitte



Avril

Exposition d'une partie du fonds photographique « Edmond Nolin »



Concours Perséides 2002, Chambre de commerce Nouvelle-Beauce, 4 entreprises de Sainte-Marie sont lauréates : Palladio Design, Canadian Tire, Ocus Pocus Production et Métro Labonté



La m L'Uto 385

2002 en images



Publication des photos gagnantes, Concours de photos de la SAMAR



Joël Sauvé, nouveau directeur du Service de la Protection contre l'incendie

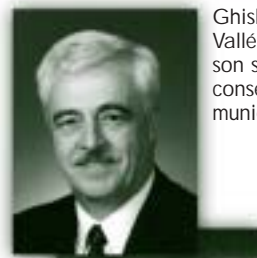


Exposition des photos primées, concours de photos de la SAMAR



Lise Sirianni, présidente de la Société du patrimoine d'expression du Québec (SPEQ)

« Bilan 2001 et Plan d'action 2002 » du comité de la Politique culturelle



Ghislain Vallée quitte son siège de conseiller municipal



Deux réco pour Bouc « Pri Kod 2002 « Pri Corp des f phot du C



Dossier spécial pont de Sainte-M



Nouveautés

Bibliothèque
Honorius-Provost

• **Le guide de l'auto 2003**, Jacques Duval, Les Éditions de l'Homme, 2002, 592 p., nombreuses photos couleurs.

Le *Guide de l'auto* nous revient cette année avec une fiche technique plus étoffée sur chacun des véhicules qui y apparaissent. En plus, les supervoitures font désormais partie de la section Essais et analyses tandis que les camionnettes et le dossier des voitures d'occasion figurent à la toute fin du *Guide*. Bonne lecture !

www.autonet.ca/LeGuide/

• **Robert Piché : aux commandes du destin**, Pierre Cayouette, Libre Expression, 2002, 300 p., photos.

Robert Piché est le pilote de l'Airbus A-330 d'Air Transat qui a atterri en catastrophe aux Açores, après une panne sèche. Avec, sous sa responsabilité, 291 passagers et 13 membres d'équipage, il a su tous les ramener sains et saufs sur le tarmac. Le journaliste Pierre Cayouette nous offre le parcours de vie peu banal du dorénavant célèbre pilote.

• **Les aventures de Blake et Mortimer**, E.P. Jacobs, les Éditions Blake et Mortimer. Toute la série de BD a été achetée.

Retrouvez les péripéties de nos deux célèbres héros à travers toute la collection parue à ce jour, maintenant disponible à la bibliothèque.

<http://mapage.noos.fr/espadon/>

• **Guide pratique des études 2003 : universitaires, collégiales, ainsi que des adultes au cégep**, SRAM, 2002.

Respectivement : 344 p., 376 p. et 488 p. Tous les programmes ainsi que tous les établissements dispensant des cours pour ces trois niveaux sont répertoriés dans ces guides pratiques pour celui qui est en recherche de savoir. www.sram.qc.ca/

• **Le grand guide Marabout de la déco**, Marabout, 2002, 256 p., nombreuses photos couleurs.

Le *Guide* vous présente tous les principes d'aménagement intérieur et la façon de les adapter à votre maison ou à votre appartement. Une fois les principaux styles passés en revue et les différentes techniques expliquées clairement, les photographies pas à pas vous permettront de réaliser ces travaux d'aménagement et de décoration ou de mettre en œuvre

des idées créatives suggérées par ce livre. www.marabout.com/index.html

ACTIVITÉ SPÉCIALE : NOËL DU MONDE !

Nous ferons revivre la magie des fêtes à vos enfants grâce à une activité mémorable où la lecture d'un conte, du bricolage, des chansons ainsi que des danses feront valser le cœur de vos joyeux chérubins. Inscrivez vos enfants de 6 à 8 ans pour cette activité qui aura lieu vendredi, le 20 décembre de 18h30 à 19h30. Il n'y a que 20 places disponibles et le coût est de 3 \$ par enfant membres et de 4,50 \$ par enfant non membres.

Message :

Profitez d'un moment de répit pour venir admirer les merveilleuses toiles de l'artiste-peintre Yvète Faucher. Ses œuvres seront exposées jusqu'au 21 décembre.

ATTENTION ! Nous recyclons vos cartes de souhaits en signets à longueur d'année. Durant la saison des Fêtes, nous recevons une grande quantité de cartes. Plutôt que de jeter celles-ci après les Fêtes, venez nous les porter. Nous en ferons de beaux signets que nous utiliserons pour annoncer nos activités. Venez les déposer dans la boîte de recyclage se trouvant à l'entrée de la

bibliothèque. Un gros merci à vous tous et passez de bonnes et chaleureuses Fêtes !

Horaire des Fêtes

Vendredi, 20 décembre
13h30 à 17h et 18h30 à 20h30

Samedi, 21 décembre
10h à 15h

Dimanche, 22 au jeudi 26 décembre
Fermée

Vendredi, 27 décembre
13h30 à 17h et 18h30 à 20h30

Samedi, 28 décembre
10h à 15h

Dimanche, 29 décembre au jeudi 2 janvier
Fermée

Vendredi, 3 janvier
Début de l'horaire régulier

L'Ensemble Folklorique Manigance de retour de Belgique (19^e festival international de Moerbeke Waas)

Sainte-Marie lance une série de cinq cartes postales



« Paradis Blues », docu-fiction de Louis Giguère, production de France Berthiaume d'Ocus Pocus, présenté au Festival international du cinéma féminin de Bordeaux

Russell Gilbert quitte la vie politique mariveraine après 24 ans de service à titre de conseiller et de maire

10 ans de la SAMAR et de La Source

Publication d'un dossier spécial sur les Journées de la Culture

Maison des jeunes
Copie déménage au
rue Saint-Charles



Nomination d'un nouveau bibliothécaire, M. Jacques Filiatrault

Juillet / Août



Inauguration de la Maison du tourisme

Septembre



Lancement des Journées de la culture

Octobre



Novembre



Résultat des élections municipales

Décembre

Compenses
Nancy
Hard :
x Elite
k
2 » et
x de la
oration
Maîtres
bgraphes
Québec »



Portrait du secteur touristique

Écrite par Aline Carrier et Alexandre Gravel, la pièce *Le Cri du miroir* est présentée devant 15 000 jeunes de Chaudière-Appalaches et au Grand Théâtre de Québec



Formation d'un comité de travail sur la revitalisation du centre-ville



SAMAR fête ses 10 ans d'existence

Soirée « Reconnaissance aux bénévoles »



Sainte-Marie accueille plus de 250 membres de l'Association des professionnels à l'outillage municipal (APOM)

20 ans de service pour Claude Giguère



Prix et mentions du Comité consultatif d'urbanisme



Nouveau site de la Ville (www.ville.sainte-marie.qc.ca)



À ne pas manquer en 2003,

LE RETOUR DU FESTIVAL GIGUE EN FÊTE DU 26 AU 30 JUIN

Offre spéciale et originale

Pour la période des Fêtes, le festival La Gigue en Fête met à la disposition des Mariverains des certificats-cadeaux sur l'achat de billets des spectacles qui auront lieu du 26 au 30 juin

2003. C'est une idée de cadeau originale que la population de Sainte-Marie pourrait offrir avec fierté à leurs proches ainsi qu'à leur famille et amis de l'extérieur qui veulent vivre cet événement haut en couleurs. Pour information : 387-6054.



CONSEIL EN BREF

Séance régulière du 18 novembre 2002

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière du 18 novembre 2002, à savoir :

La pétition pour la réfection du rang Saint-Gabriel sud a été déposée officiellement lors de la séance régulière. Elle sera analysée lors de la préparation du programme triennal d'immobilisations.

La Ville s'est inscrite au programme de soutien à l'implantation d'une politique familiale municipale du gouvernement du Québec. Le soutien financier offert par ce programme couvrira, jusqu'à concurrence de 6 000,00 \$, 50% des frais admissibles à l'implantation d'une politique familiale municipale, tels les frais de production de la politique et du plan d'action ainsi que les coûts pour sa diffusion.

Suite à la recommandation du Service de police, un poste de brigadière adulte a été aboli, soit celui à l'intersection de la rue Étienne-Raymond et de l'avenue Châteauneuf, dû principalement au fait qu'un seul enfant utilisait ce trajet pour se rendre à l'école primaire l'Éveil. Cet enfant a été dirigé vers la brigadière à l'intersection de l'avenue Linière et de la rue Étienne-Raymond.

La Ville a accepté que la MRC de La Nouvelle-Beauce acquiert compétence en matière de transport collectif à titre expérimental pour l'année 2003. Cette compétence vise à mettre sur pied un service de transport collectif sur le territoire des onze (11) municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce et celles de la MRC Robert-Cliche. Ce nouveau service fera l'objet d'une subvention gouvernementale et l'excédent des coûts sera assumé par les utilisateurs.

La Ville a procédé aux nouvelles nominations des membres du conseil au sein de divers comités, commissions ou organismes paramunicipaux.

Le conseiller Rosaire Simoneau a été nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale du procès-verbal, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

On se reparle le mois prochain...

Chantale Faucher,
Greffière adjointe



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

ARÉNA PAUL-HENRI-DROUIN

Patinage familial

Décembre

Lundi, 23 décembre.....13 h à 14 h
Jeudi, 26 et vendredi, 27 décembre13 h à 14 h
Dimanche, 29 et lundi, 30 décembre.....13 h à 14 h

Janvier

Jeudi, 2 et vendredi, 3 janvier13 h à 14 h
Dimanche, 5 et lundi, 6 janvier13 h à 14 h

Hockey libre

• Pas de hockey libre pendant les Fêtes

PISCINE INTÉRIEURE

Décembre

Samedi, 21 décembre14 h 30 à 16 h 30 (3) et 19 h à 20 h 30 (2)
Dimanche, 22 décembre14 h 30 à 16 h 30 (2)
Lundi, 23 décembre14 h à 16 h (1)
Mardi, 24 décembre
au jeudi, 26 décembre.....Fermée
Vendredi, 27 décembre.....14 h à 16 h (1) et 19 h 30 à 21 h (1)
Samedi, 28 décembre14 h 30 à 16 h 30 (3) et 19 h à 20 h 30 (2)
Dimanche, 29 décembre.....14 h 30 à 16 h 30 (2)
Lundi, 30 décembre14 h à 16 h (1)
Mardi, 31 décembreFermée

Janvier

Mercredi, 1er et jeudi 2 janvierFermée
Vendredi, 3 janvierDébut de l'horaire régulier

- (1) Bain récréatif – Objets flottants disponibles dans la partie peu profonde. Plongeurs fermés pendant la première partie du bain
- (2) Bain pour tous – Corridor disponible pour longueurs
- (3) Bain Aquafun – Structure gonflable dans la partie peu profonde

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Si la température le permet :

Ouverture : 14-12-2002 / Fermeture : 09-03-2003

Parc de l'O.T.J.

Lundi au vendredi.....17 h à 21 h
Samedi et jours pédagogiques.13 h à 17 h/18 h à 21 h 30
Dimanche13 h à 17 h /18 h à 20 h

Parcs Drouin et de la Famille

Lundi au vendredi

- Activités libres.....17 h à 18 h
- Patinage.....18 h à 19 h 30
- Activités libres.....19 h 30 à 21 h

Samedi et jours pédagogiques

- Patinage13 h à 14 h 30 et 18 h à 19 h 30
- Activités libres.....14 h 30 à 17 h et 19 h 30 à 21 h 30

Dimanche

- Patinage13 h à 14 h 30 et 18 h à 20 h
- Activités libres.....14 h 30 à 17 h et 19 h 30 à 20 h

Il est à noter que le port du casque, de la visière et du col ainsi que l'utilisation d'une rondelle de caoutchouc mousse sont des obligations que chacun des participants aux activités libres doit respecter (activités libres : hockey, ringuette, ...).

INSCRIPTIONS AU PROGRAMME HIVER 2003

POLYVALENTE BENOÎT-VACHON

SAMEDI, 11 JANVIER : 10 H À 12 H 30 ET 13 H 30 À 15 H

MARDI, 14 JANVIER : 19 H À 21 H

POINTS SAILLANTS

Le 16 décembre dernier, le Conseil municipal adoptait un budget équilibré de 12 578 000\$ pour l'exercice 2003, dont 11 952 000\$ affectés aux opérations courantes et 626 000\$ affectés aux activités d'investissement constitués de revenus provenant de la taxation de (118 000\$) et des subventions de (508 000\$).

Un budget 2003 sans embûche aurait pu se terminer par une augmentation de 3,7 % sur les dépenses 2002, se rapprochant de l'indice des prix à la consommation et financé par l'actualisation du rôle et le dépôt d'un nouveau rôle triennal et sans augmentation du taux de la taxe générale.

MAIS...

- Réforme de la sécurité publique :
 - municipale :162 200 \$
 - OU
 - Sûreté du Québec : ..104 980 \$
- Quote-part MRC :105 000 \$
- Ordures :65 000 \$
- Paiement comptant immobilisations :
 - eau potable100 000 \$

ce qui porte à 850 000\$ l'augmentation des dépenses et l'apport de revenus de taxes additionnels.

Malgré cette augmentation de taxes, la valeur moyenne d'un compte de taxe d'une maison de Sainte-Marie se situera à 5,9 % se rapprochant de l'augmentation du rôle qui est de 5,66 %.

BUDGET ET IMMOBILISATIONS 2003

Aux contribuables de la municipalité de la Ville de Sainte-Marie.

en date du 16 décembre 2002 à 19 h 30.

Je, soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie, donne par la présente un document explicatif du budget 2003 de la Ville de Sainte-Marie adopté

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce dix-neuvième jour du mois de décembre de l'an deux mille deux.

Hélène Gagné,
Greffière

PRÉVISIONS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2003

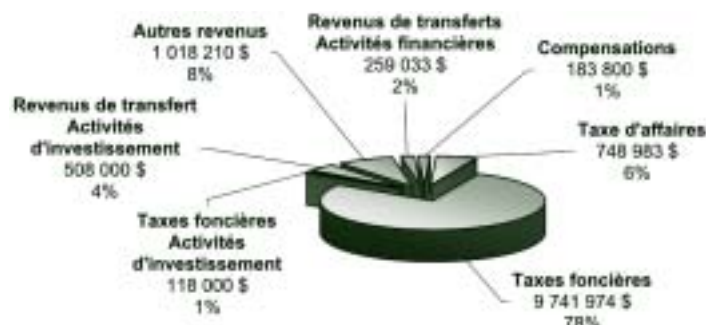
Machinerie, outillage et équipements.....	229 500 \$
Ameublement et équipement	151 700 \$
Véhicules	165 000 \$
Conduites d'égout / pluvial.....	465 000 \$
Usine de traitement d'eau.....	520 000 \$
Chemins, rues et trottoirs.....	684 500 \$
Éclairage.....	9 000 \$
Immobilisations dans les parcs	35 000 \$
Bâtiments	50 000 \$
Terrains.....	40 000 \$
Terrains pour vente.....	150 000 \$
Divers	22 000 \$
Total	2 521 700 \$

Mode de financement :

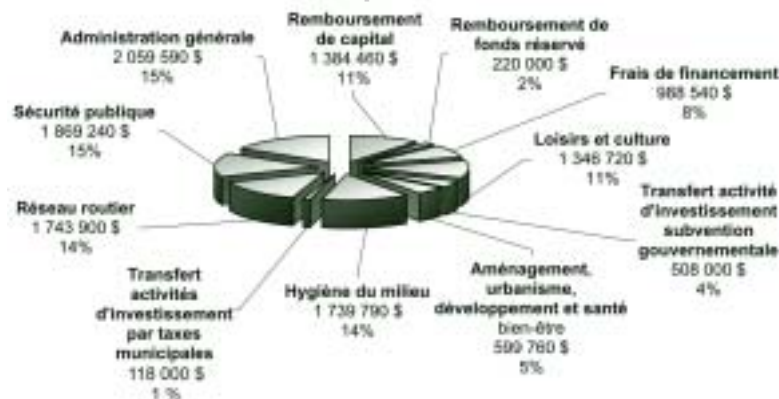
Budget	118 000 \$
Subvention gouvernementale	508 000 \$
Surplus	25 000 \$
Fonds de roulement	512 200 \$
Fonds Espaces verts	40 000 \$
Réserve purification d'eau	20 000 \$
Autres réserves	80 000 \$
Règlement d'emprunt à l'ensemble	1 068 500 \$
Règlement d'emprunt secteur purification	150 000 \$
Total	2 521 700 \$

BUDGET 2003

Revenus

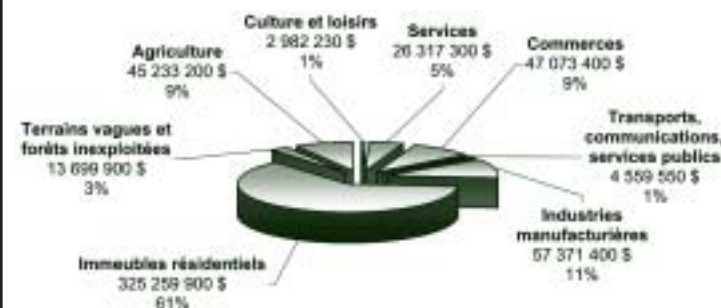


Dépenses



CE QUE VAUT SAINTE-MARIE... NOUVEAU RÔLE TRIENNAL 2003-2005

522 496 880 \$



COMPTE DE TAXES 2002- 2003

Par secteur - Maison moyenne évaluée de 90 200 \$ à 95 300 \$

DESCRIPTION	CENTRE-VILLE				DOMAINE				OUEST				EMPLACITAIRE - FERME			
	2002	2003	DIFF.	VAR.	2002	2003	DIFF.	VAR.	2002	2003	DIFF.	VAR.	2002	2003	DIFF.	VAR.
Foncière générale																
Foncière générale	888 \$	997 \$	109 \$	↑	888 \$	997 \$	109 \$	↑	888 \$	997 \$	109 \$	↑	888 \$	997 \$	109 \$	↑
Service de dette générale	290 \$	278 \$	(12 \$)	↓	290 \$	278 \$	(12 \$)	↓	290 \$	278 \$	(12 \$)	↓	290 \$	278 \$	(12 \$)	↓
Total	1 178 \$	1 275 \$	97 \$	↑	1 178 \$	1 275 \$	97 \$	↑	1 178 \$	1 275 \$	97 \$	↑	1 178 \$	1 275 \$	97 \$	↑
Foncière spéciale																
Spéciale neige	18 \$		(18 \$)	↓	18 \$	0 \$	(18 \$)	↓	18 \$	0 \$	(18 \$)	↓	0 \$	0 \$	0 \$	⇔
Spéciale dette - purification	81 \$	75 \$	(6 \$)	↓	81 \$	75 \$	(6 \$)	↓	0 \$	0 \$	0 \$	⇔	0 \$	0 \$	0 \$	⇔
Spéciale dette - Aqueduc, égout	112 \$	114 \$	2 \$	↑	153 \$	149 \$	(4 \$)	↓	0 \$	0 \$	0 \$	⇔	0 \$	0 \$	0 \$	⇔
Spéciale dette - épuration	35 \$	34 \$	(1 \$)	↓	35 \$	34 \$	(1 \$)	↓	35 \$	34 \$	(1 \$)	↓	0 \$	0 \$	0 \$	⇔
Spéciale dette - Imm. pour eau potable	0 \$	24 \$	24 \$	↑	0 \$	24 \$	24 \$	↑	0 \$	0 \$	0 \$	⇔	0 \$	0 \$	0 \$	⇔
Total	246 \$	247 \$	1 \$	↑	287 \$	282 \$	(5 \$)	↓	53 \$	34 \$	(19 \$)	↓	0 \$	0 \$	0 \$	⇔
Tarification																
Aqueduc	88 \$	88 \$	0 \$	⇔	88 \$	88 \$	0 \$	⇔			0 \$	⇔	0 \$	0 \$	0 \$	⇔
Égout - épuration	55 \$	55 \$	0 \$	⇔	55 \$	55 \$	0 \$	⇔	55 \$	55 \$	0 \$	⇔	0 \$	0 \$	0 \$	⇔
Ordures	157 \$	157 \$	0 \$	⇔	157 \$	157 \$	0 \$	⇔	157 \$	157 \$	0 \$	⇔	157 \$	157 \$	0 \$	⇔
Total	300 \$	300 \$	0 \$	⇔	300 \$	300 \$	0 \$	⇔	212 \$	212 \$	0 \$	⇔	157 \$	157 \$	0 \$	⇔
TOTAL	1 724 \$	1 822 \$	98 \$	↑	1 765 \$	1 857 \$	92 \$	↑	1 443 \$	1 521 \$	78 \$	↑	1 335 \$	1 432 \$	97 \$	↑
Pourcentage d'augmentation		5,7 %				5,2 %				5,4 %				7,3 %		

Taux moyen d'augmentation pour une maison moyenne : 5,9 %

- Taux global de taxation non uniformisé 2003 : 1,8871 (+ 0,7 %) / 100 \$ (2002 : 1,8737 / 100 \$)

Votre nouveau conseil municipal est aujourd'hui réuni pour adopter son premier budget. La campagne électorale, la prise de contact avec les employés municipaux et avec les dossiers en cours, de même que la préparation du Plan stratégique et du budget avec les directeurs de service nous ont grandement mobilisés. Nous n'en sommes que plus fiers de vous présenter le résultat de notre travail malgré les difficultés rencontrées et l'augmentation de la taxation qui en résulte.

1 - L'ACTUALISATION DU BUDGET

La ville, comme tous les organismes et comme tous les travailleurs, est soumise à l'effet de la croissance et de l'inflation. Dès le début de l'exercice budgétaire, le conseil a vite réalisé le sous financement dont souffre l'appareil municipal. Jugeant bon de maintenir le niveau de service à la population, le conseil a accepté de bonifier légèrement certains postes budgétaires. Les budgets des services sont donc majorés de 3,6 %, soit un peu plus que l'indice des prix à la consommation qui est de 3,2 % selon le rapport de Statistiques Canada d'octobre 2002. De plus, la municipalité doit négocier le renouvellement des conventions et protocoles de travail de tous ses employés. Il est donc pertinent de prévoir certains fonds pour assurer les augmentations salariales.

2 - LA DISPOSITION DES ORDURES

En raison, principalement, de l'augmentation du coût d'enfouissement des ordures, de l'augmentation du nombre des usagers et de la croissance des activités commerciales et industrielles, le coût net de la disposition des ordures augmente à lui seul de 65 000 \$.

3 - LA QUOTE-PART DE LA MRC

Le conseil a également dû tenir compte de la majoration de sa quote-part à la MRC de 105 000 \$ en raison particulièrement de la baisse de revenus et de l'augmentation des charges liées aux transferts des responsabilités.

4 - LA RÉORGANISATION POLICIÈRE

Le gouvernement provincial ayant adopté une loi visant à organiser l'intervention policière sur le territoire du Québec, le niveau municipal doit maintenant se conformer à une norme de service appelée « le niveau 1 ». La réponse à cette exigence gouvernementale se traduit par une augmentation importante des effectifs policiers, par l'ajout et l'amélioration des espaces et des équipements mis à la disposition des policiers, par un meilleur niveau d'encadrement et par l'amélioration des systèmes de communication. Les villes de notre taille ont le choix de maintenir leur corps de police ou de l'abolir et de confier ce travail à la Sûreté du Québec.

Après avoir examiné la situation sous tous ses angles, le conseil municipal a décidé de

conserver son corps policier. Le conseil se dit très satisfait des services offerts par ses policiers qui sont déjà près de la population et offrent une qualité de service que la Sûreté du Québec n'est pas en mesure de garantir. **Malgré l'écart de coût entre la Sûreté municipale et la Sûreté du Québec, le conseil préfère assumer cette différence car, de cette façon, il peut espérer conserver un certain contrôle sur ses coûts au lieu de payer la SQ en fonction d'un taux basé sur la richesse foncière ou en fonction d'un toujours possible décret ministériel.** De plus, la disparition du service de police municipal ouvrirait la porte à la régionalisation de la cour municipale et à la disparition des revenus qui y sont rattachés. Finalement, les policiers assument certaines autres tâches (surveillance des parcs, collaboration étroite avec les travaux publics lors des tempêtes, service de réponse au public en dehors des heures de bureau, inondations, etc.) qui sont difficilement monnayables et qui devraient être prises en charge par d'autres personnes. Pour toutes ces raisons, le conseil a décidé de poursuivre les discussions visant à maintenir son service de police municipale et s'attend à l'acceptation de son plan de réorganisation par le ministre de la Sécurité publique très prochainement. La réorganisation policière fait en sorte que le budget de ce service passe de 1 213 420 \$ en 2002 à 1 621 720 \$ en 2003. L'augmentation est absorbée par une provision constituée à même le budget 2002 et par une somme de 162 200 \$ à même le budget 2003. La différence entre le coût du service de niveau 1 offert par la Sûreté municipale et le service offert par la Sûreté du Québec représente un écart de 57 000 \$.

5 - FONDS D'IMMOBILISATION À MÊME LE BUDGET

Dès le début de l'exercice de préparation budgétaire, le conseil a vite réalisé le sous-financement dont souffre l'appareil municipal, situation aggravée par l'urgence de procéder au cours des prochaines années à la construction d'une nouvelle usine de filtration. Un choix s'est vite imposé : à l'instar du précédent conseil, continuer de diminuer la dette en prévision de cette dépense importante qui nous attend bientôt. Pour ce faire, le conseil a décidé d'augmenter la taxation et de diminuer le niveau d'emprunt. C'est ainsi que, en plus de sa politique de rembourser annuellement plus qu'il n'emprunte, le conseil a décidé d'inclure au budget un poste d'immobilisation à même le budget de façon à payer davantage comptant. Cette méthode a pour effet de réduire l'endettement et d'amorcer dès maintenant le processus de remboursement de façon à éviter une trop forte augmentation au moment où l'on devra commencer à payer la nouvelle usine d'eau potable.

Résumé des principaux facteurs affectant le budget 2003

Budget 2002	11 220 000 \$Augmentation
Actualisation du budget.....	400 000 \$3,6 %
Augmentation du coût des ordures	65 000 \$0,6 %
Augmentation de la quote-part MRC.....	105 000 \$0,9 %
Réorganisation policière	162 200 \$1,5 %
Fonds d'immobilisation à même le budget	100 000 \$0,9 %
Autres	17 800 \$0,1 %
TOTAL:	850 000 \$7,6 %
Budget 2003	12 070 000 \$	

6 - LES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

Le Plan triennal d'immobilisation prévoit des investissements de l'ordre de 2 521 700 \$ pour l'année 2003. Ce montant sera pris à même le budget (118 000 \$), dans les surplus de la ville (25 000 \$) et dans le Fonds de roulement (512 200 \$), le Fonds de parcs (40 000 \$), la réserve d'épuration (20 000 \$), les autres réserves (80 000 \$), les subventions (508 000 \$) et les règlements d'emprunt (1 218 500 \$). Le service de la dette passera de 24 % de notre budget à 21 %, considérant que la dette diminue et que le budget augmente.

Pour l'essentiel, le programme d'immobilisation 2003 porte sur des travaux de réfection qui sont subventionnés (boul. Larochelle et réfection de certains tronçons du réseau d'égouts). À cela s'ajoute l'achat d'un rouleau à asphalte usagé qui réduira nos factures et augmentera l'efficacité du service. S'ajoutent également les sommes nécessaires au remplacement d'équipements vieillissants (boîte de gravier, remorque à épandage, fourniture du garage, réfection de toiture, etc.). Le Plan prévoit également les sommes nécessaires pour couvrir les frais municipaux de projets de promoteurs résidentiels et industriels. Il prévoit aussi un montant pour l'échange de terrain avec le CLSC-CHSLD tel que convenu par le conseil précédent. Finalement, l'arrivée d'un nouveau directeur au service de l'incendie et la volonté du conseil de moderniser ses équipements d'intervention font en sorte que des sommes importantes sont investies dans le remplacement de certains véhicules et pièces d'équipement qui se devaient d'être rajeunis afin d'assurer la sécurité de nos citoyens et de nos pompiers. (Camion d'unité d'urgence, casques, bouteilles d'air)

Ces achats et ces travaux ne constituent qu'une partie des immobilisations qui seraient nécessaires à la Ville. Le Plan triennal fait d'ailleurs état des projets qui ont dû être reportés à des années subséquentes. Les 2 autres années couvertes par le Plan présentent des demandes qui totalisent 17 040 000 \$ pour 2004 et 1 743 000 \$ pour 2005.

L'année 2003 est celle où les plans de la nouvelle usine de filtration seront élaborés. Bien que n'ayant pas encore à payer le coût de construction de l'usine, la ville devra engager des sommes importantes pour couvrir certains services professionnels reliés au projet.

7 - LE COMPTE DE TAXES

Malgré une augmentation du budget de 7,6 %, l'augmentation moyenne des comptes de taxes (maison évaluée à 95 300 \$) ne sera que de 5,9 %.

Si on utilise la valeur moyenne d'une propriété à Sainte-Marie, soit 95 300 \$, et que l'on applique les taux présentés précédemment, on arrive aux augmentations suivantes :

- Centre-ville98 \$5,7 %
- Domaine92 \$5,2 %
- Ouest78 \$5,4 %
- Emplacitaire-ferme97 \$7,3 %

Aux citoyens qui se demanderaient pourquoi l'effet des augmentations n'est pas le même partout dans la ville, je répondrais que cela s'explique par le fait que certains quartiers ont des taxes de secteur et que d'autres n'en ont pas ou n'en ont plus. Il est également pertinent de préciser que, pour ces raisons, l'augmentation en pourcentage pour un emplacitaire est toujours plus élevée considérant qu'il subit la même augmentation générale que tout le monde calculée sur un compte de taxes généralement plus bas. (en raison de l'absence de services d'aqueduc et d'égout)

Le conseil est conscient de l'importance des augmentations mais considère qu'il doit le faire pour répondre à certains impératifs qui sont incontournables ou imposés.

Une année chargée, une année charnière pour l'avenir de notre ville. Une eau potable en quantité et en qualité, une industrie touristique en pleine expansion, un corps de police amélioré et modernisé, des services municipaux redéfinis, autant d'éléments qui nous font dire que Sainte-Marie a raison de proclamer « UNE FIERTÉ À PARTAGER ».

Harold Guay, *maire*